

Citizenship Language Pack For Migrants in Europe - Extended

FRANÇAIS

Cours multimédia de langue et de culture pour migrants

Niveau A2

Pour communiquer en France dans la vie de tous les jours

Dialogue 19 : l'assurance maladie complémentaire

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Retrouvez les vidéos L-pack ici : <https://www.youtube.com/user/L2pack/playlists>

Veillez noter que les vidéos sont stockées sur la chaîne L-Pack de YouTube et que chaque vidéo est disponible en **quatre** versions :

Version A – vidéo sans sous-titres

Version B – vidéo avec sous-titres

Version C – vidéo avec sous-titres et audio d'un seul des personnages (pour pratiquer votre prononciation)

Version D – vidéo sans sous-titres et avec l'audio d'un seul des personnages (pour pratiquer votre prononciation)

Les autorités

Dialogue 19 : l'assurance maladie complémentaire

Lien vers les vidéos :

[vidéo a](#)

[vidéo b](#)

[vidéo c](#)

[vidéo d](#)



résumé du dialogue

Cette vidéo montre une conversation téléphonique entre Mme Dubois et un agent d'une assurance privée.

Mme Dubois a reçu une brochure sur une assurance complémentaire et elle désire obtenir des informations supplémentaires afin de se décider.

L'agent lui donne des informations sur la mutuelle dont elle pourrait bénéficier.

Dialogue 19 : l'assurance maladie complémentaire

Lien vers la vidéo :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLAHmRvsK0yq209Y72VNzHRKAPgZF48Gv2>

Conversation téléphonique



Situation : Mme Dubois appelle l'assurance-maladie pour en savoir plus sur l'assurance complémentaire

Personnages: Mme Dubois, l'agent de l'assurance maladie.

M. Martin: Assurance santé Mutualis, Jacques Martin, bonjour.

Mme Dubois: Bonjour! Marie Dubois. J'ai une lettre d'information de votre part à propos d'une assurance complémentaire. Pourriez-vous me donner plus d'informations à ce sujet?

M. Martin: Bien sûr, Mme Dubois! Donc, vous êtes déjà un membre de Mutualis et vous êtes assurée sur un tarif de base qui assure le minimum. Est-ce correct ?

Mme Dubois: Oui, c'est ça. Et j'en suis satisfaite. Mon gros problème, c'est ma myopie. Je porte des lunettes et des lentilles de contact. C'est pourquoi je serai intéressée par votre offre.

M. Martin: Vous avez absolument raison, Mme Dubois. Notre assurance complémentaire Santé Plus offre une solution pratique à des problèmes tels les prothèses dentaires, les lunettes, les lentilles de contact ou en cas de maladie à l'étranger.

Mme Dubois: C'est intéressant. Combien ça coûte ?

M. Martin: Les coûts dépendent de l'âge de l'assuré. Puis-je vous demander, Mme Dubois, votre date de naissance.

Mme Dubois: Je suis né le 25 juin 1984.

M. Martin: Bien. Il vous en coûtera 35,90 € par mois. Je vais vous envoyer une brochure d'information. Au cas où vous auriez d'autres questions, N'hésitez pas à nous contacter de nouveau.

Mme Dubois: Merci pour toutes ces informations, M. Martin. Au revoir, monsieur.

M. Martin: Au revoir, Mme Dubois.

Compréhension orale

Exercice 1.

Complétez les phrases. Ce sont des phrases qui expliquent la situation de Mme Dubois.

1. M. Martin a _____ une lettre d'information.
Mme Dubois a _____ une lettre d'information.
2. Mme Dubois _____ plus de précisions sur l'adhésion.
M. Martin _____ avec des informations détaillées.
3. Mme Dubois est _____ à la Mutuelle-Santé.
M. Martin est _____ à la Mutuelle-Santé.
4. Mme Dubois est _____ par une nouvelle offre.
Une nouvelle offre peut être _____ pour sa myopie.
5. Mme Dubois est _____ de 37 ans.
Mme Dubois _____ 37 ans.

Grammaire

Exercice 2.

Complétez le tableau. Observez bien les terminaisons des mots.

Exemple :

action	acteur masculin	acteur féminin
contrôler	contrôleur	contrôleuse

action	acteur masculin	acteur féminin
assurer		assureuse
bâtir		bâtisseur
	chauffeur	
chercher		
	entraîneur	
		donneuse
	voleur	
	rêveur	
		joueuse
	coiffeur	
danser		
		chanteuse
	bricoleur	
		menteuse
se moquer		
tricher		

Grammaire

Exercice 3.

Voici quelques critères des dépenses médicales annuelles des assurés en France et en Italie. Observez la différence et décrivez chaque critère des Français en utilisant le mode comparatif (plus que..., moins que..., autant que...).

	FRANCE	ITALIE
Hôpital public	1245 €	1505 €
Cliniques privées	320 €	250 €
Médecins généralistes	203 €	203 €
Médecins spécialistes	348 €	298 €
Médicaments (automédication)	696 €	406 €

GRAMMAIRE

Le plus que parfait

L'usage

Il exprimer une action ou un événement qui a eu lieu avant l'action principale qui serait le passé composé.

La formation

Le plus-que-parfait est employé avec une composition de deux temps l'imparfait (avoir/être) + la participe passé.

Exercice

Mettez les phrases suivantes (passé composé) au plus que parfait.

Cochez l'auxiliaire avoir ou être pour mettre la phrase au passé composé.

1. Elle a acheté une robe.
2. Il a dormi dans la voiture.
3. Tu es descendu du métro.
4. Nous sommes entrés dans le musée.
5. On est rentrés des vacances.
6. Vous avez êtes marché jusqu'à la gare.
7. Ils ont vécu en Espagne pendant trois ans.
8. Il est passé à la poste avant de voir sa copine.
9. Elle a pris une veste pour sortir dehors.
10. Nous sommes restés à la maison au temps pluvieux.

EN FRANCE

La sécurité sociale et la mutuelle.

La sécurité sociale est gérée par l'état, donc a une fonction publique, et la mutuelle une fonction privée de l'assurance maladie.

Les mutuelles en France agissent en complément de la sécurité sociale obligatoire. Elles permettent de compléter les frais médicaux qui n'ont pas été remboursés par la sécurité sociale.

Par exemple, le plus connu c'est les frais optiques. Lorsque vous vous faites des lunettes, non seulement vous achetez la monture des lunettes mais aussi les verres adaptés à votre vision. Ceux-ci coûtent environ 150 euros en moyenne et peut rembourser lorsque vous avez plus de 18 ans. Dans ce cas, c'est votre mutuelle chez qui vous adhérez qui rembourse le reste. Bien que cela n'atteigne pas la totalité du coût, une grande partie est remboursée par la mutuelle.

Elles proposent notamment :

- des complémentaires santé ;
 - de la prévoyance (capital et rentes décès, indemnités journalières maladie et accident, capital et rentes invalidité, garanties emprunteurs...)
 - des complémentaires retraite ;
- et gèrent des réalisations sanitaires et sociales.

Informations sur le remboursement des lunettes par la sécurité sociale :

<http://www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements/combien-serez-vous-rembourse/optique-et-audition/les-lunettes-et-les-lentilles/le-remboursement-des-lunettes.php>

Formulaire d'accident de travail que vous pouvez télécharger à partir du site Ameli.fr

http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/formulaires/S6909.pdf

Liste des mutuelles en France

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_mutuelles_de_sant%C3%A9_en_France

VOCABULAIRE

- **Adhérent**

Acquièrent la qualité d'adhérent à la mutuelle les personnes qui remplissent les conditions définies à l'article 4 des statuts et règlement mutualiste et qui font acte d'adhésion par la signature d'un bulletin d'adhésion, ou par la souscription d'un contrat collectif par un employeur, une personne morale ou un organisme mutualiste.

- **Assurance Maladie obligatoire ou Régime obligatoire ou Sécurité Sociale**

Régimes obligatoires couvrant tout ou une partie des dépenses liées à la maladie, à la maternité et aux accidents.

- **Ayant-droit ou bénéficiaire**

Ce sont des personnes qui sont couvertes dans le cadre du contrat souscrit par l'adhérent : conjoint(e), concubin(e), enfant(s), personne(s) à charge.

- **Aide à la complémentaire santé ou chèque santé**

Dispositif destiné aux personnes à faibles revenus pour leur faciliter l'accès à une assurance maladie complémentaire grâce à une réduction du montant de la cotisation. Cette aide est accordée pour un an (renouvelable) en fonction de vos ressources. Renseignez-vous auprès de la Mutuelle de France Plus.

- **Base de remboursement de la Sécurité Sociale**

C'est le montant des honoraires fixés par convention entre l'Assurance Maladie et les professionnels de santé. C'est la base à partir de laquelle la Sécurité Sociale calcule ses remboursements.

- **Carte d'adhérent mutualiste**

C'est un document important pour vous, pour la Mutuelle de France Plus, pour les tiers. Elle comporte tous les éléments essentiels concernant votre identité, celles de vos ayants-droit et vos garanties. Votre carte d'adhérent est personnelle.

- **Contrat responsable et solidaire**

La loi qualifie une complémentaire santé de « solidaire » lorsque l'organisme ne fixe pas les cotisations en fonction de l'état de santé des individus couverts, et, pour les adhésions ou souscriptions individuelles, ne recueille aucune information médicale.

La loi qualifie une complémentaire santé de « responsable » lorsqu'elle encourage le respect du parcours de soins coordonnés. En revanche, la mutuelle ne rembourse pas les dépassements et majorations liés au non respect du parcours de soins, la participation forfaitaire de 1 € applicable aux consultations et certains examens médicaux, les franchises applicables sur les médicaments, les actes paramédicaux et les frais de transport. Toute la gamme ATTITUDE de la Mutuelle de France Plus est responsable et solidaire.

- **Cotisation**

Elle est décidée chaque année par les délégués lors de l'Assemblée Générale de la Mutuelle de France Plus et correspond à la somme versée par un adhérent à sa mutuelle pour bénéficier de ses prestations.

- **Dépassement d'honoraires**

C'est la différence entre la base de remboursement du Régime obligatoire et la somme demandée par le professionnel de santé.

- **Forfait hospitalier (journalier)**

C'est la participation aux frais d'hébergement et de restauration dus par tout malade hospitalisé pour un séjour d'une durée supérieure à 24h dans un établissement de santé.

- **Franchise**

C'est la somme déduite des remboursements effectués par le Régime obligatoire sur les médicaments, les actes paramédicaux, les transports sanitaires. Les franchises ne sont pas remboursées au titre des contrats responsables.

- **Parcours de soins coordonnés**

Circuit que les patients doivent respecter pour bénéficier d'un suivi médical coordonné, personnalisé et être remboursé normalement. Le parcours de soins coordonnés repose sur le choix d'un médecin traitant que l'assuré social désigne auprès de son Régime obligatoire.

- **Participation forfaitaire**

C'est la somme déduite des remboursements effectués par le Régime obligatoire sur les actes et consultations réalisés par un médecin, ainsi que pour tous les actes de biologie et de radiologie. La participation forfaitaire n'est pas remboursée au titre des contrats responsables.

- **Prestations**

C'est l'ensemble des remboursements et des services auquel vous avez droit au titre de votre garantie mutualiste.

- **Ticket modérateur**

C'est la différence entre la base de remboursement et le montant remboursé par le Régime obligatoire. Le ticket modérateur peut être pris en charge par la mutuelle en fonction de la garantie souscrite. La participation forfaitaire, les franchises et les majorations de participation ne sont pas remboursées au titre des contrats responsables.

- **Tiers-payant**

C'est la procédure de remboursement direct aux professionnels de santé du ticket modérateur pris en charge par la mutuelle. Cela permet aux mutualistes de ne pas avancer d'argent. Pour en bénéficier, il vous suffit, selon le type de prestations, soit de présenter votre carte d'adhérent mutualiste à jour de vos droits, soit de transmettre un document de prise en charge établi par la mutuelle aux professionnels de santé conventionnés avec la Mutuelle de France Plus.

Source : <http://www.mutuelledefranceplus.fr/>

Corrigé

Exercice 1.

Complétez les phrases. Ce sont des phrases qui expliquent la situation de Mme Dubois.

1. M. Martin a envoyé une lettre d'information.
Mme Dubois a reçu une lettre d'information.
2. Mme Dubois demande plus de précisions sur l'adhésion.
M. Martin répond avec des informations détaillées.
3. Mme Dubois est assurée à la Mutuelle-Santé.
M. Martin est assureur à la Mutuelle-Santé.
4. Mme Dubois est intéressée par une nouvelle offre.
Une nouvelle offre intéresse Mme Dubois.
5. Mme Dubois est âgée de 37 ans.
Mme Dubois a 37 ans.

Exercice 2.

Complétez le tableau. Observez bien les terminaisons des mots.

action	acteur masculin	acteur féminin
assurer		assureuse
bâtir		bâtisseur
	chauffeur	
chercher		
	entraîneur	
		donneuse
	voleur	
	rêveur	

		joueuse
	coiffeur	
danser		
		chanteuse
	bricoleur	
		menteuse
se moquer		
tricher		

Exercice 3.

Les assurés français dépensent moins que les assurés italiens (annuellement) dans un hôpital public.

Les assurés français dépensent plus que les assurés italiens (annuellement) dans des cliniques privées.

Les assurés français dépensent autant que les assurés italiens (annuellement) chez les médecins généralistes.

Les assurés français dépensent plus que les assurés italiens (annuellement) chez les médecins généralistes.

Les assurés français dépensent plus que les assurés italiens (annuellement) dans des médicaments.

OU

Les assurés français s'auto-médicamentent plus que les assurés italiens (annuellement).